

# FORMATION DU PASS ENTREPRENDRE

## 2 Formations collectives

(En cours de recrutement des candidats – 12 maximum, si vous avez des contacts ci-joint les dates prochaines pour informer les porteurs de projets)

- 1- Du 14 septembre au 22 octobre 2026
- 2- Du 4 novembre au 15 décembre 2026

### PORTE D'ENTREE :

- 1- RDV PASS **diagnostic**
- 2- Choix de l'accompagnement
- 3- En **Individuel** avec un conseiller (7 h de rdv)
- 4- Ou de suivre la **formation** collective de 6 semaines

Se rapprocher de Martine, Katia et Sandrine pour plus de renseignement

*\*Conditions : être demandeur d'emploi - projet avec une activité principale - un ordinateur pour le travail rédactionnel (étude de marché, recherches, et partage des documents sur netYParéo)*



#### Le PASS Diagnostic

► **Contenu du PASS :**  
Entretien pour évaluer :  
• Le degré de maturité du projet  
• L'adéquation Homme/projet  
• Les besoins et le parcours.

🕒 **Durée :** 1 h  
💰 **Coût de la prestation :** 70 €  
🔴 **Reste à charge après financement de la Région Pays de la Loire :** 0 €

📌 **Ce PASS est obligatoire pour activer les autres PASS (sauf pour PASS Prêt d'honneur / Garantie / Microcrédit)**

► Plus d'infos p.8



#### Le PASS Construction de projet

► **Contenu du PASS :**  
Entretiens pour aborder :  
• L'approche commerciale et étude marché  
• Les aspects juridiques, fiscaux, sociaux  
• La prise en compte des transitions dans le projet (RSE, écologique, numérique, sociétale...)  
• Les besoins de formation.

🕒 **Durée :** 2 à 8 h  
💰 **Coût de la prestation :** 400 à 600 €  
🔴 **Reste à charge après financement de la Région Pays de la Loire :** 0 €

► Plus d'infos p.9



#### Le PASS Formation

► **Contenu du PASS :**  
Un parcours de formation à l'entrepreneuriat comprenant un tronc commun et des modules optionnels pour répondre au mieux aux besoins des entrepreneurs.

🕒 **Durée :** de 20 à 29 jours (selon les modules optionnels choisis).  
💰 **Coût de la prestation :** 2.750 €  
🔴 **Reste à charge après financement de la Région Pays de la Loire :** 0 €

► Plus d'infos p.10

Financé par



## Comment activer le PASS ENTREPRENDRE

Le PASS Diagnostic est obligatoire pour activer l'ensemble des autres PASS (sauf pour accéder au PASS Prêt d'honneur - Garantie - Microcrédit)

1

#### Demande de chèque

L'entrepreneur se connecte sur le « Portail des Aides » de la Région Pays de la Loire et complète son dossier.



2

#### Validation

Le dossier est vérifié sous 2 semaines par la Région Pays de la Loire.

3

#### Reception du chèque

Une fois validée, l'entrepreneur reçoit 1 email. Les chèques doivent être activés dans les 6 mois suivants leur réception par email.

4

#### Activation du PASS

L'entrepreneur prend rendez-vous chez l'organisme conventionné de son choix (CMA, CCI, BGE) pour activer son PASS.

► **Pour bénéficier d'un autre PASS :**  
L'entrepreneur doit réeffectuer les étapes de 1 à 4.